

## LE GRAND SEMINAIRE DE PERIGUEUX avant la Révolution OU LA GRANDE MISSION

Le fondateur de la Congrégation de la Mission de Périgueux, Jean de la Cropte, archiprêtre de Chantérac, avait installé sa congrégation dans l'ancien hôpital de la Cueillie, qu'il s'était fait céder par les définites de l'hôpital Sainte-Marthe.

Un témoin de l'époque, Pierre de Bessot, relatait ainsi le fait dans son livre-journal : « 1647. Au mois d'octobre environ, Mr de Saint-Pierre<sup>1</sup> de la maison de Chanteirac, après avoir passé contrat avec messieurs les deffinites de l'hospital et tous aultres qui y pouvaient être intéressés, arenta à perpétuité l'hospital de la Cueillie, i joignant le cimetièrre de la Cité, faisant la condition meilleure de l'hospital, le tout pour le commencement de la fondation des missionnaires en ce diocèse et pour l'hospital susdict destiné pour la commodité des pauvres. Il a fait accomoder pour le mesme usage des églises désertes dans le mesme cimetièrre »<sup>2</sup>.

L'hôpital de la Cueillie servait alors d'annexé à l'hôpital Sainte-Marthe, et était utilisé dans les cas d'affluence et d'épidémie. Il était situé sur la paroisse de la Cité et confrontait avec le grand cimetièrre de Saint-Pierre. Il comprenait une maison d'habitation, un jardin, une vigne, des treilles et quelques dépendances, le tout d'un seul tenant. Cet enclos était aussi contigu au chemin qui allait de la tour de Vésone au pont de la Cité, d'une part, et de l'autre, au chemin qui allait du grand cimetièrre à la porte de la Cité appelée la Baurrelle. Il touchait par un autre côté aux terres de la maison de Barrière.

C'est en décembre 1646 exactement, que le fondateur de la Mission, jetant les yeux sur cet établissement alors en fort mauvais état, pria les définites de l'hôpital Sainte-Marthe de lui en faire la cession.

Ceux-ci, après délibération du 26 décembre 1646, décidèrent d'abandonner à Jean de la Cropte l'emplacement convoité, mais à condition de payer une rente annuelle de 25 livres à l'hôpital et de rebâtir une autre annexe. Jean de la Cropte proposa de construire cette annexe sur les ruines d'une ancienne chapelle, dédiée à Sainte-Anne, et qui se trouvait non loin de là<sup>3</sup>.

Cette proposition ayant été acceptée par les définites de l'hôpital, le 30 décembre 1646, le contrat de cession de l'hôpital de la Cueillie fut passé le 15 janvier de l'année suivante.

---

<sup>1</sup> Jean de la Cropte était archiprêtre de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Chantérac, d'où le nom de M. de Saint-Pierre, qui lui était communément donné

<sup>2</sup> *Livre-journal de Pierre de Bessot (1609-1652)*. (Paris, 1893), publ. par TAMIZEY DE LARROQUE, p. 52.

<sup>3</sup> Les travaux d'aménagement de la nouvelle annexe furent entrepris en 1649. Le 27 septembre de cette année, un prix-fait était passé avec Nicolas Peyasard et Elie Taillandier, maîtres-maçons, et le 8 octobre, Jean de la Cropte en faisait un autre avec Pierre Fayart et Léonard Claviéras pour la pose du plancher de l'hôpital (actes Maigne). De leur côté, les définites de l'hôpital députèrent le notaire Préat pour mesurer l'emplacement et faire un procès-verbal des lieux (26 octobre 1649).

La nouvelle bâtisse, *située au cimetièrre de Saint-Pierre*, prit le nom *d'hôpital Sainte-Anne*. Par l'acte du 30 décembre 1646, les définites ayant laissé le futur hôpital Sainte-Anne à la disposition des Missionnaires, sauf réquisition en cas d'épidémie ou d'affluence, ou nécessité d'y loger « les pauvres attaqués de maladie populaire et autres occurrences, comme on avait accoutumé de se servir audit lieu de la Cueille », il y a lieu de croire que les Missionnaires ne furent guère troublés dans leur jouissance des lieux, car cet hôpital n'est quasi jamais ... (*suite illisible*)

Il donnait à Jean de la Cropte le droit de « jouir, user et disposer de cet hôpital, comme de sa chose propre sous le devoir toutefois de 25 livres tournois de rente foncière et directe de fondalité et directité, payable annuellement, perpétuellement par ledit Jean de la Cropte ou de luy ayant droits, audit hôpital de Sainte-Marthe, ou ceux qui auront le gouvernement et direction d'iceluy en la ville de Périgueux à chacune feste de Pâques » (acte reçu par Maigne).

#### *Première série de travaux*

Les travaux d'aménagement de l'hôpital, pour en faire la maison-mère de la Mission, ne furent commencés qu'un an après seulement. Ils furent confiés à Nicolas Peyssard et à Taillandier, maîtres-maçons, ainsi qu'à Pierre Fayart et Léonard Claviéras, maîtres-charpentiers.

Le 7 juin 1648, on procédait à la descente de la toiture et de la vieille charpente ; les murailles furent réparées et la nouvelle couverture devait être livrée le 8 septembre 1648. Jean de la Cropte entreprit aussitôt après la construction d'une chapelle, probablement achevée en 1649, puisque, d'après un acte Maigne du 27 septembre, il est question de la construction d'un grand portail en son entrée. Cette chapelle fut dédiée à saint Front et à saint Xavier <sup>4</sup>.

Au cours de l'année 1652, et jusqu'au 15 août, les offices de la paroisse de la Cité eurent lieu presque tous dans cette chapelle. Hardy pensait que c'était sans doute à cause des travaux effectués dans l'église cathédrale de Saint-Etienne <sup>5</sup>. Ne serait-ce pas plutôt en raison de l'occupation de Saint-Etienne par les Frondeurs ?

D'autres travaux étaient en cours à la Mission, en 1652, puisque Jean de la Cropte passait un prix-fait avec Decobras, le 5 mars de cette année. On ignore la nature de ces travaux.

#### *Deuxième série de travaux*

Il semble que Jean de la Cropte se sentit bientôt à l'étroit sur l'emplacement de l'ancien hôpital de la Cueilhe, eu égard sans doute aux projets qu'il pouvait échauffer.

En effet, en 1651, l'un de ses principaux collaborateurs, Roncet Cluniac, avait pris la direction du séminaire, fondé depuis deux ans à peine. Cet établissement était vraisemblablement appelé à prendre de plus grands développements, et Jean de la Cropte nourrissait peut-être l'espoir de le voir définitivement confié à sa congrégation. Les démêlés que l'entourage de Mgr de Brandon eut avec saint Vincent de Paul, le donnent à penser.

Quoi qu'il en soit, le fondateur de la Mission obtenait des maire et consuls, en 1654 et 1655, la concession de nouveaux terrains, situés près de la Cueilhe. Ce fut l'origine de l'hommage annuel rendu par la Mission à la ville de Périgueux.

Un aveu et dénombrement en 1680 donne au nouvel emplacement l'orientation suivante :

« Plus l'enclos des prestres de la Mission, situé dans la paroisse de la Cité, consiste en maison, bastimens, offices, basse-cour, chapelle et jardin, confronte du costé de l'orient à l'enclos du sieur abbé de Peyrouse, du costé du couchant avec la terre dudit sieur de Barrière, du costé du septentrion aux appartenances dudit sieur de Barrière, et du costé du midy au grand chemin par lequel on va du grand cimetière vers le pont de la Cité »<sup>6</sup>.

Sur les terrains concédés par la ville, les Missionnaires entreprirent de nouveaux travaux. Le 1<sup>er</sup> août 1655, devant Maigne, Jean de la Cropte passait un contrat avec Pierre Fayart et Robert Laurens, « pour l'aménagement de quelques chambres ».

Le 12 mai 1662, il confiait au maître-maçon Tempoure l'érection d'un portail en pierre de taille en voûte, de 9 pieds de long et de 11 de haut; une porte devait être ouverte à côté de ce portail, aussi de pierre de taille en voûte, de 3 pieds de large et de 7 de haut, à chaux et à sable, « et ce audit lieu de la Mission et joignant le chemin qui va de ladite mission vers le pont de la Cité..., plus une muraille depuis

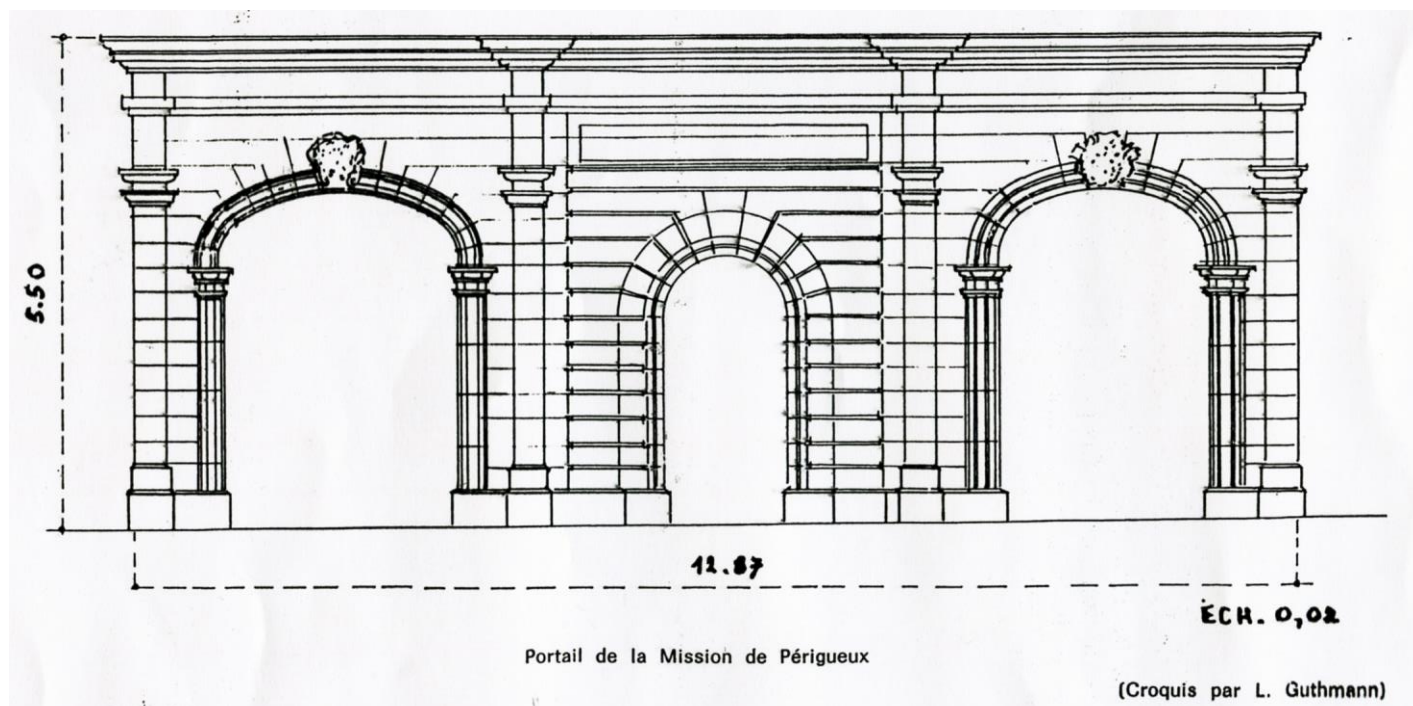
---

<sup>4</sup> Dans une lettre du jésuite Bayolle aux Missionnaires, en date du 3 octobre 1652, on lit: « Les deux grands apôtres saint Front et saint-Xavier, patrons de vostre chapelle de la Cueilhe ». (Arch. du séminaire).

<sup>5</sup> Arch. com. Périgueux, GG 11.

<sup>6</sup> *Livre vert*, II, p. 516; *B.S.H.A.P.*, 1922, p. 516

le dernier jambage dudit portail tirant vers le couchant le long dudit chemin, de deux pieds et demi d'épaisseur dans le fondement et à la cime de deux pieds, de la hauteur de deux brasses hors de terre, ladite muraille bâtie de mortier bâtard fait de chaux et terre de massonnerie avec des piles à telle distance que ledit sieur verra à faire, faites de cartelage broché et au bout de la dite muraille un coin aussi de pierre de taille portant des attentes du côté du clos dudit lieu de la Mission ». Ce portail monumental, très bien conservé et très bien entretenu, subsiste encore aujourd'hui <sup>7</sup>



Le 4 juin 1662, Jean de la Cropte passa un contrat, reçu Maigne, avec Pierre Fayart, Robert Laurens et Jean Peyssard, maîtres-charpentiers, pour l'établissement d'appentis tout le long de la muraille nouvellement construite. Il était stipulé que les travaux seraient terminés le 24 juin.

Cette clause du contrat ne fut pas exécutée. Aussi, le missionnaire Elie Destissanas, agissant au nom de Jean de la Cropte, adressait-il une remontrance à Pierre Fayart « et à ses consorts », le 17 septembre, par M<sup>e</sup> Paillet, leur reprochant de n'avoir pas observé les clauses convenues, « n'ayant encore achevé ladite besogne, ce qui est un grand dommage, en raison de la saison avancée et des pluies fréquentes et ordinaires dans cette saison, au préjudice des murailles et bâtiments ». Il leur fait grief en outre de n'avoir pas employé des bois de la grosseur convenue.

Un ou deux ans après, Jean de la Cropte entreprit la construction d'un nouveau bâtiment. Le 18 mars 1664, devant Maigne, il signe un prix-fait avec les maîtres-charpentiers Pierre Fayart et Léonard Clavières « pour la charpente, boisement et autres besognes à faire en la maison et bâtiment que l'on fait audit lieu de la mission ». La charpente aura « quatre...

*(manque la suite)*

<sup>7</sup> Voir croquis.